

BIENVENUE AU

CENTRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE DE LA VALLÉE DE JOUX (CAT)

Informations utiles



Situé au cœur de la Vallée de Joux et à proximité du centre-ville, le centre d'accueil temporaire (CAT) bénéficie d'un emplacement calme et idéal.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h30, le centre peut vous accueillir une à plusieurs fois par semaine, et propose des activités conviviales et récréatives adaptées à chacun.

Un projet d'accompagnement individualisé sera établi avec vous, vos proches et l'équipe en fonction de vos besoins.

Un service de transport est à votre disposition. Deux places « dépose minute » se trouvent à l'entrée du centre, dans le cas où vous venez par vos propres moyens.

Notre équipe professionnelle qualifiée travaille avec différents partenaires tels que le Centre Médico-Social (CMS), le Bureau d'information et d'orientation (BRIO), les médecins et infirmier-e-s indépendant-e-s.

POUR QUI ?

Ce centre s'adresse aux personnes âgées bénéficiant de l'AVS, qui souhaitent maintenir leur vie à domicile ou à des personnes en perte d'autonomie qui ont besoin d'un accompagnement spécifique.

DANS QUELS BUTS ?

- Profiter d'une vie sociale animée
- Participer à des activités individuelles ou en groupe (promenades, jeux, lecture, ateliers, etc.)
- Maintenir les activités de la vie quotidienne et un rythme de vie stimulant (faire les courses, préparer ensemble des repas, etc.)
- Bénéficier de soins ambulatoires, si nécessaire
- Soulager les proches aidants

COMMENT SE DÉROULE L'ADMISSION ?

- Une première rencontre est organisée afin d'évaluer vos besoins et d'adapter nos prestations.
- Il vous est possible de venir passer une journée d'essai afin de faire plus ample connaissance avec notre équipe et découvrir le centre.

La régularité de votre présence nous permettra de vous garantir un accompagnement de qualité.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Les coûts des prestations sont payants selon le barème défini par l'Etat.
- Le bénéficiaire participe à une partie des prestations, qui varie en fonction du modèle de journée choisi. Les prix peuvent être communiqués sur demande.
- Le coût du transport varie en fonction des kilomètres parcourus depuis votre domicile au CAT.
- Les soins éventuels dispensés par le centre sont pris en charge par l'assurance maladie.
- Pour les personnes ayant droit aux prestations complémentaires, une partie des frais est prise en charge.
- Vous trouverez de plus amples informations sur le site de l'État de Vaud : www.vd.ch

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à prendre contact, dès maintenant, avec le CAT :

CAT de la Vallée de Joux

Rue de l'Hôpital 3
1347 Le Sentier

021 845 18 56

Toute l'équipe se réjouit de vous rencontrer et de participer activement à votre maintien à domicile.